

INFO CONSO 66

I N D E C O S A

Information & **D**Efense des **C**onsommateurs **S**alariés

OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE à partir du 1er juin 2016 !

Le Consommateur qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone pourra dorénavant s'inscrire **GRATUITEMENT** sur une **LISTE d'OPPOSITION**.

Comment s'inscrire ?

Les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur la *Liste* dès le **1er juin 2016**, date d'ouverture du service, jusqu'à 8 numéros de téléphone (fixe et/ou mobile) sur la liste d'opposition :

par voie électronique

sur le site internet ***bloctel.gouv.fr***

par voie postale à l'adresse

BLOCTEL – 6 rue Nicolas Siret – 10000 TROYES

Les inscrits recevront un récépissé qui précisera la durée de l'inscription et la date à laquelle elle deviendra effective - *exemple : une demande déposée le 1er juillet sera effective le 1er août.*

Autour du dispositif

La loi Consommation du 17 mars 2014 a instauré un régime d'opposition au démarchage téléphonique. Le décret n° 2015-556 du 19 mai 2015 précise les modalités de fonctionnement de la Liste d'Opposition.

Cette Liste est gratuite pour les Consommateurs et financée par les Entreprises utilisatrices.

La société **OPPOSETEL** a été désignée, par arrêté ministériel, pour assurer ce service pendant 5 ans.

Une large campagne de communication sera lancée pour accompagner l'entrée en vigueur de la *Liste* et informer le Consommateur sur ce nouveau droit.

La DGCCRF assurera le respect de la *Liste* d'opposition par les professionnels. En cas de manquement, les professionnels sont passibles d'une amende administrative d'un montant maximal de 75 000 € pour une personne morale.

L'attribution d'un nom à cette liste est en cours.

12 avril 2016
Mise à jour du 7 juin 2016

04 68 35 50 88

indecosa-cgt66@wanadoo.fr

Association loi 1901 agréée conformément au Code de la Consommation

Bourse du Travail
46 Place Rigaud
66000 PERPIGNAN

Permanences sur Rdv
lundi-mardi-jeudi 9h00-12h00
mercredi 9h00-12h00 & 14h00-17h00